

Master MEEF Mention Premier degré Année universitaire 2018/2019

Cadrage pédagogique de l'épreuve orale conjointe UE4/UE5 Semestre 2

➤ Définition de l'épreuve et du dossier support

Session 1: rappel (extrait du guide des études): «Épreuve orale prenant appui sur 1 dossier **constitué par l'étudiant** à partir d'une sélection raisonnée de documents. D'une durée de 20 min (10' d'exposé + 10' d'entretien), cette épreuve est commune aux UE4 et 5 et doit donc obligatoirement aborder les questions d'enseignement et d'apprentissage à l'école maternelle. ».

Les étudiants remettent au service de scolarité de leur site, au plus tard le **3 avril 2019 avant 16h00 et en 2 exemplaires papier**, le dossier sur lequel ils entendent s'appuyer pour développer l'exposé qui constitue la 1ère partie de l'épreuve. Ce dossier est constitué de 3 à 5 pièces (pour un total de **5 pages maximum**) parmi lesquelles figureront obligatoirement: un document de nature théorique (texte ou extrait de texte ciblé), un document de type institutionnel (extrait de texte officiel, de document relatif à la mise en œuvre de la loi sur la refondation de l'école...) et un document de type professionnel (support pédagogique, production d'élève, éléments de description et d'analyse de situation, outil d'équipe...). Il se compose ainsi bien d'une collection de documents et ne comporte donc pas d'éléments de rédaction personnelle (hormis à titre de document professionnel support, comme dans le cas où l'étudiant décide de livrer des éléments de description et d'analyse de situation). Rien n'interdit que les documents (et en particulier l'extrait de texte théorique) aient préalablement fait l'objet d'une exploitation en cours, mais les étudiants ne sont pour autant pas tenus de se limiter à une gamme de choix préfixée par les équipes de formateurs. La page de garde du dossier fera apparaître **l'intitulé de la problématique** retenue en vue de l'exposé.

Les 10' d'exposé doivent en effet conduire les étudiants à mobiliser des éléments de formation relevant des différents EC de l'UE4¹ et à convoquer leurs expériences de mise en situation professionnelle, au service d'une problématique abordant **de front** les enjeux spécifiques de l'école maternelle (que ce soit à titre exclusif ou de comparaison en s'appuyant sur les différents temps de stage). Les pièces constitutives du dossier doivent, de ce point de vue, alors également constituer des appuis directement utiles au propos développé. Outre son propre exemplaire du dossier support de l'exposé, l'étudiant peut disposer de quelques notes personnelles lors de l'épreuve.

¹ Ce sont toutefois des **notes d'UE** qui sont délivrées: il n'est autrement dit pas attendu de l'étudiant qu'il convoque formellement et de manière exhaustive les éléments de formation de chaque EC de l'UE4.

Les 10' d'entretien qui composent la deuxième partie d'épreuve visent à approfondir l'exploration du niveau d'appropriation des éléments de formation des différents EC de l'UE4 et de l'UE5, ainsi que la capacité du candidat à les articuler et à les réinvestir au bénéfice de sa dynamique de construction professionnelle.

Cas particulier des étudiants ayant déjà validé l'une des deux UE : cahier des charges identique mais avec déploiement d'une problématique mobilisant prioritairement les éléments de formation et satisfaisant au cadre d'exigences de l'UE restant à valider. Si l'étudiant passe l'épreuve au titre de l'UE4, la problématique abordée doit ainsi rester indexée sur les enjeux spécifiques de l'école maternelle mais doit, ce faisant, surtout être l'occasion de mettre en évidence le degré de pertinence et le niveau d'appropriation des éléments d'analyse (éléments de formation) convoqués. Si, en revanche, l'étudiant passe l'épreuve au titre de l'UE5, ce sont alors la portée professionnelle de la problématique développée (au regard des spécificités de l'école maternelle) qui devront faire l'objet d'un examen tout particulier... même si le travail de problématisation engage alors d'une manière ou d'une autre nécessairement la mobilisation d'éléments d'analyse relevant de l'UE4 (voire au besoin d'autres UE).

Les étudiants dans ce cas déposent un seul exemplaire papier de leur dossier support.

- Session 2 : Dossier écrit de **4 à 6 pages**. Ce dossier tient compte des recommandations des membres du jury de session 1 lorsque les étudiants y ont bien pris part. A défaut, dépôt d'un dossier comprenant une sélection de documents et un exposé écrit conformes au cahier des charges et aux exigences pédagogiques de la session 1 (cas particulier des étudiants ayant déjà validé antérieurement l'une ou l'autre UE compris). La sélection de documents est dans les deux cas placée en annexe et n'entre pas dans la pagination.

Le dossier est déposé en ligne sur l'espace Moodle de l'ESPE (Examen et Dépôt de travaux – mention premier degré – Master 1 – Site de formation – semestre 2 – session 2 – UE4/UE5) et parallèlement remis en 1 ou 2 exemplaires papier (selon le nombre d'UE restant à valider) à la scolarité du site de formation de l'étudiant **au plus tard le 3 juin 2019, avant 16h00 dernier délai**.

(* ou, le cas échéant, Arras, Douai, Gravelines, Outreau, Valenciennes).

➤ **Compétences attendues et modalités d'évaluation**

Afin de permettre une mise en relation pertinente des contenus d'enseignement dispensés dans les deux UE, certains objectifs et certaines compétences visés par les enseignements relevant de l'UE4 et/ou de l'UE5 feront l'objet d'une attention particulière :

- Pour l'UE4 :
 - Appréhender les ressorts psychologiques, socio-cognitifs et relationnels des apprentissages réalisés (ou non) par les élèves, et en dégager des enseignements pour l'organisation d'un cadre de travail et la mise en place de situations propices aux apprentissages;
 - Se situer dans les débats et face aux enjeux actuels de l'éducation au sens large ;
 - Mobiliser des éléments d'analyse permettant de tenir compte dans le cadre de son enseignement de la diversité des élèves.

- Pour l'UE5 :
 - Identifier des modalités de mise en place et de régulation d'un cadre de travail orienté par des valeurs éducatives ;
 - Concevoir des situations et des formes d'intervention et de communication adaptées aux difficultés et aux réussites des élèves;
 - Intégrer à cet effet les enjeux et les spécificités de l'école maternelle (scolarisation/socialisation, entrée dans le-s langage-s, place du jeu, relations avec les familles, ancrage corporel des apprentissages...);

- Pour les UE 4 et 5 :
 - Manifester sa capacité à mettre en lien les contenus de formation des unités 4 et 5 ;
 - Dépasser les conceptions spontanées et développer une attitude réflexive et un esprit critique ;
 - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
 - Contribuer à l'égalité des chances en identifiant les difficultés, les obstacles et les capacités spécifiques que rencontrent/mettent en œuvre certains élèves dans l'appropriation des savoirs scolaires ;
 - Comprendre et savoir prendre en compte la diversité des élèves ;
 - Faire preuve d'une capacité d'analyse personnelle qui intègre les éléments de cours mais ne se cantonne pas à les restituer ;
 - Savoir argumenter et structurer un propos;
 - Convoquer des références théoriques à bon escient (notamment celles travaillées en cours) ;
 - S'exprimer dans une langue correcte.

➤ **Éléments de barème communs**

<i>Éléments de barème étudiants ayant à valider les 2 UE</i>	
- pertinence de l'exploitation des pièces du dossier / 3	
- construction de liens entre les éléments de formation et les problématiques des 2 UE / 5	
- émergence d'une posture de réflexion sur le parcours professionnel engagé / 3	
- méthodologie de l'oral (ou de l'écrit de session 2) et maîtrise de la langue / 4	
- appropriation et mobilisation des éléments de formation propre à l'UE4 / 5	- appropriation et mobilisation des éléments de formation propre à l'UE5 / 5

Éléments de barème étudiants ayant déjà validé l'une des 2 UE

- pertinence de l'exploitation des pièces du dossier /3
- appropriation et mobilisation des éléments de formation propre à l'UE restant à valider (y compris dans leurs liens potentiels avec les autres éléments de formation de la maquette de master) /10
- méthodologie de l'oral (ou de l'écrit de session 2) et maîtrise de la langue /4
- émergence d'une posture de réflexion sur le parcours professionnel engagé /3

➤ **Éléments d'aide à la structuration de l'exposé et à la préparation de l'entretien de session 1**

Les éléments de formation proposés au titre des UE4 du semestre 2 éclairent, chacun à leur façon, et sous des angles complémentaires, les différences entre les élèves, les ressorts, les mobiles et les modalités de leur engagement dans le travail scolaire, ainsi que les conditions susceptibles de favoriser (ou au contraire de compromettre) leurs apprentissages. Les éléments de formation proposés au titre de l'UE5 invitent de leur côté à spécifier l'ensemble de ces questions au regard des enjeux et du cadre d'exercice propres à l'école maternelle.

Mettre en relation les notions abordées en cours (ou rencontrées au fil des lectures), les problèmes soulevés, les difficultés rencontrées par les élèves et/ou les enseignants..., avec des pistes et des leviers d'action potentiels, c'est ainsi le sens même du propos attendu dans le cadre de l'exposé.

Pour ce faire, les étudiants sont invités à développer un raisonnement et des propositions prenant appui sur les pièces constitutives de leur dossier-support (pièces qui auront précisément été sélectionnées à cette intention). La présentation et la justification du choix des documents sélectionnés est à cet égard incontournable, mais ne peut se suffire à elle-même. Il est indispensable que l'exposé permette de rendre compte de leur pertinence au regard de la problématique retenue. D'autres éléments de cours, de lecture et/ou d'expérience personnelle peuvent être convoqués en tant que de besoin (c'est-à-dire s'ils viennent utilement compléter l'analyse) ... Tout en tenant compte du format des 10' d'exposé qui oblige à bien sérier le propos et à procéder à des choix équilibrés.

Cela engage à déterminer, justifier et étayer une entrée ciblée dans l'éventail des thématiques possibles². C'est, dans tous les cas, une analyse structurée et véritablement connectée aux questions dégagées à partir des éléments de formation conjoints aux UE4 et 5 et en relation avec les

² A savoir, schématiquement, tout ce qui se joue dans les relations qu'entretiennent: d'une part, les capacités et besoins spécifiques des élèves de la tranche d'âge concernée (2 à 6 ans), les visées scolaires et éducatives et les modalités de travail propres à l'école maternelle, etc.; et, de l'autre, les manifestations et effets que cela peut revêtir ou générer dans les domaines d'activités ciblés par les programmes. Pour les accompagner dans le choix d'une entrée thématique, et tout en y cherchant des résonances avec les interrogations, intuitions et motifs d'intérêt surgis à la faveur de leurs expériences de stages, les étudiants se rapporteront par exemple aux intitulés évocateurs des nombreux colloques et congrès de l'Ageem, à la rubrique maternelle du site Eduscol du Ministère de l'Education Nationale, ou encore aux ressources pédagogiques mises à disposition sur le site de la Direction des Services de l'Education Nationale du Nord dans le dossier "regards croisés" consacré au parcours de l'élève à la maternelle ([http://www.ac-lille.fr/dsden59/regards croisés/Maternelle/](http://www.ac-lille.fr/dsden59/regards%20croisés/Maternelle/))..., qu'ils croiseront avec profit avec les objectifs de formation et les compétences détaillés dans les fiches d'enseignement des différents EC des UE4 et 5 du guide des études du Master Meef "1er degré".

documents retenus à titre d'éléments de support de la réflexion, qui est attendue. Cela suppose donc aussi de développer le propos de manière ordonnée en fonction de l'entrée choisie et de la logique d'enchaînement des différentes dimensions de la question abordée. L'étudiant ne peut se contenter de restituer ce qui a été retenu et assimilé au titre de l'UE4, puis de l'UE5, ni de paraphraser les documents présentés; pas plus que de lire des notes entièrement pré-rédigées.

L'analyse doit enfin être suffisamment spécifiée pour déboucher sur des observations, un positionnement, des suggestions et/ou des éléments de débat précis. On attend toutefois de l'étudiant qu'il fasse alors preuve de suffisamment de distance et d'ouverture intellectuelle pour rebondir avec pertinence sur les questions soulevées au cours de l'entretien avec le jury³.

➤ Remarques relatives au dossier écrit de session 2

Le cahier des charges et le fond des exigences pédagogiques de l'épreuve de session 1 restent globalement valables pour la session 2 (exposé prenant appui sur une sélection raisonnée de documents...) ; à ceci près, que les attendus doivent en être transposés dans le cadre d'un travail écrit.

Deux cas de figure se présentent alors selon que les étudiants ont pris part, ou non, à l'épreuve orale de session 1. Si c'est bien le cas, le dossier de l'étudiant doit faire apparaître la manière dont celui-ci prend en compte les recommandations du jury (figurant sur la fiche navette établie à l'issue de leur épreuve orale) pour améliorer la problématique qu'il a choisi de développer, préciser le soubassement théorique des éléments de raisonnement convoqués, leur articulation aux perspectives d'action envisagées, etc. Etant entendu que les recommandations du jury peuvent porter sur l'une, l'autre ou les 2 UE en fonction des notes respectivement obtenues à l'UE4 et à l'UE5 à la session 1. Dans le cas contraire, l'étudiant rédige un exposé en prenant appui sur les modalités de définition de l'épreuve de session 1 et les éléments d'aide à la structuration de l'exposé proposés dans la rubrique précédente.

Rappel: La sélection de documents est dans les deux cas placée en annexe et n'entre pas dans la pagination.

³ Sur la méthodologie de passation de ce type d'épreuve pédagogique orale, les étudiants se reporteront par ailleurs utilement aux recommandations du jury du CRPE.